



Ville de Nort-sur-Erdre

Projet éducatif de territoire

2023/2026

**Projet éducatif de territoire 2023/2026
de la Ville de Nort-sur-Erdre**

Rédaction : Pôle Enfance et Action éducative

Mise en page : service Communication

Visuels : service Communication | Valéry Joncheray | Adobe Stock

Mai 2023

sommaire

1	Edito	5
2	L'environnement territorial	6
3	Le périmètre et les acteurs du PEDT	8
3.1	Les établissements scolaires	9
3.2	Les services communaux	10
4	Un diagnostic participatif du PEDT	15
5	Des valeurs et des intentions éducatives partagées	17
5.1	Les valeurs de la Ville	18
5.2	Un PEDT, garant de la cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant	22
6	Le label Plan mercredi	34
7	L'évaluation	43



1 Edito

Ce Projet éducatif de territoire (PEDT) a été élaboré dans un esprit de concertation impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative du territoire. Cette **démarche participative** a permis de recueillir les attentes et les besoins de chacun, de mettre en valeur la richesse et la diversité des initiatives éducatives portées par les différents acteurs du territoire, et de les inscrire dans une **vision commune et partagée de l'éducation**.

Le PEDT s'inscrit ainsi dans une logique éducative, visant à **favoriser la complémentarité** des actions et des acteurs éducatifs, à **renforcer les liens** entre les différentes structures éducatives et à **garantir une continuité éducative** pour l'ensemble des enfants et des jeunes du territoire, du plus jeune âge à 25 ans. Pour y parvenir, le travail mené ensemble a été déterminant dans l'élaboration de ce nouveau PEDT. C'est un engagement de réussite pour **offrir à chaque enfant les conditions pour progresser dans un cadre éducatif cohérent et s'épanouir tout au long de son développement**.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce PEDT, qu'ils soient représentants de l'Éducation nationale, des services éducatifs, des associations, des parents ou des enfants eux-mêmes et de la collectivité. Leurs contributions ont été essentielles pour définir les objectifs et les actions du PEDT, et pour **faire de notre territoire un lieu où l'éducation est un enjeu partagé et mobilisateur**.

Yves Dauvé

Maire de Nort-sur-Erdre

Lydie Guéron

Adjointe au Maire
déléguée à la Scolarité,
à l'Enfance et à la Jeunesse

2 L'environnement territorial



Nort-sur-Erdre est rattachée à la Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CEEG). Cette intercommunalité, constituée de 12 communes de taille équilibrée, compte plus de 64 546 habitants selon le recensement de 2019*, soit une progression de 6 770 habitants en 6 ans, de 2013 à 2019, et une croissance de 1,78 % par an.

Depuis 1999, elle connaît une croissance démographique dynamique. **Près de 30 % de la population à moins de 20 ans.**

Aussi, la ville Nort-sur-Erdre avec ses **9 198 habitants au 1^{er} janvier 2023** bénéficie d'une situation géographique privilégiée avec la proximité de Nantes, de Châteaubriant,

d'Ancenis et de la côte Atlantique. Le tram-train sur la commune et le développement d'une offre de services diversifiée en font un **territoire attractif et confortable**.

Par ailleurs, l'Erdre la caractérise, comme le port de plaisance en son cœur, le plan d'eau, le Canal de Nantes à Brest. La nature et les espaces verts dessinent un cadre de vie agréable et de qualité.

La population est relativement jeune. **Les 0/14 ans représentent 22,3 % de la population nortaise en 2019***. Ce taux est supérieur de 3,4 % par rapport au taux de la Loire-Atlantique.

La Ville propose un **nombre important d'équipements d'enseignement** : 2 écoles maternelles (1 publique et 1 privée), 2 écoles élémentaires (1 publique et 1 privée), 2 collèges (1 public et 1 privé), 2 lycées privés d'enseignement général et professionnel, et, depuis septembre 2020, 1 lycée public d'enseignement général et professionnel.

Les scolaires représentent une capacité d'accueil potentielle de 4 500 élèves à Nort-sur-Erdre.

À la rentrée 2022, **3 727 élèves sont scolarisés sur la commune**, avec notamment l'ouverture progressive du Lycée public Caroline-Aigle.

Les établissements scolaires à Nort-sur-Erdre



2

écoles
maternelles



2

écoles
élémentaires



2

collèges



3

lycées

3 727 élèves à la rentrée scolaire 2022/2023

3 Le périmètre et les acteurs du PEDT

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) s'adresse aux **enfants et aux jeunes de 0 à 25 ans** de la Ville de Nort-sur-Erdre.

Les acteurs du PEDT sont :

les acteurs institutionnels



CCEG, CAF, Éducation Nationale, Département de Loire-Atlantique, État et SDJES*

les établissements scolaires publics et privés



écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées

les autres partenaires



associations de représentants de parents d'élèves, associations sportives, culturelles et de loisirs



3.1 Les établissements scolaires

La commune compte 9 établissements, publics et privés, proposant une scolarité de la maternelle au lycée.

Effectifs à la rentrée scolaire 2022/2023

	École maternelle publique du Marais	237
	École élémentaire publique de La Sablonnaie	402
	École maternelle privée Sainte-Jeanne d'Arc	159
	École élémentaire privée Sainte-Jeanne d'Arc	291
	Collège public Isabelle-Autissier	722
	Collège privé Saint-Michel	621
	Lycée public Caroline-Aigle	800
	Lycée privé général et professionnel de l'Erdre	236
	Lycée privé général et professionnel Saint-Martin	259

TOTAL : 3 727 élèves

3.2 Les services communaux

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Ville de Nort-sur-Erdre se situe au Parc de la Garenne, Route d'Héric. C'est un **lieu d'accueil et d'information pour les familles et les professionnels de la Petite Enfance**.

Le Relais Petite Enfance est la porte d'entrée unique pour les familles qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant. Il renseigne également les familles dans le choix et dans les modalités pratiques de l'accueil collectif ou individuel.

Des ateliers se déroulent pendant les périodes scolaires. Un calendrier est disponible auprès du Relais Petite Enfance.



Le multi accueil

Le multi accueil se situe à côté du Relais Petite Enfance au Parc de la Garenne. C'est un véritable **lieu d'éveil, de vie collective et d'accompagnement vers l'autonomie**. Le multi accueil peut recevoir un groupe de **30 enfants entre 0 et 4 ans**, résidant à Nort-sur-Erdre ou sur une commune de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres.

Il répond aux besoins des enfants et s'adapte à leur développement et leur rythme.



L'accueil de loisirs

Les accueils de loisirs **Les Petits Sablés** et **Le Berlingot**, situés Rue des Écoles, fonctionnent pendant les petites et les grandes vacances. Le service est ouvert de 7h à 18h30 avec un accueil échelonné jusqu'à 9h et des départs possibles à partir de 17h.

Les équipes du Berlingot accueillent les enfants de 3 à 5 ans, scolarisés à l'école maternelle. La structure est attenante à l'école du Marais.

Les équipes des Petits Sablés accueillent les enfants de 6 à 11 ans, scolarisés à l'école élémentaire. La structure est attenante à l'école de la Sablonnaie.

Les enfants sont pris en charge par des équipes d'animateurs et animatrices qualifiés, qui élaborent des programmes d'activités adaptées à leur âge et leurs envies.



L'accueil périscolaire

La commune organise l'accueil périscolaire, **avant et après la classe, pour les enfants des écoles publiques maternelle et élémentaire ainsi que les mercredis**. Les activités proposées sont ludiques basées sur le rythme de l'enfant, l'écoute et la prise en compte des besoins de l'enfant.

Les 2 structures périscolaires de Nort-sur-Erdre accueillent les enfants, scolarisés au sein des écoles publiques, le matin entre 7h30 et 9h, ainsi que le soir entre 17h et 19h. Le mercredi, le service est ouvert de 7h à 18h30 avec un accueil échelonné jusqu'à 9h et des départs possibles à partir de 17h.

Chaque matin et soir, les enfants ont accès à des **jeux en autonomie**. Le mercredi, l'équipe d'animation élabore des **programmes d'activités adaptés à l'âge et aux envies des enfants**.



Le restaurant scolaire

La commune organise la restauration des élèves des écoles publiques avec un **service à table pour les enfants de l'école maternelle** et un **service en self pour les élèves de l'école élémentaire**. Les menus diffusés correspondent à la période scolaire.



Sport Vacances

Sport Vacances propose des **activités sportives pour les enfants de 7 à 13 ans**, débutants ou confirmés, encadrées par des éducateurs sportifs.

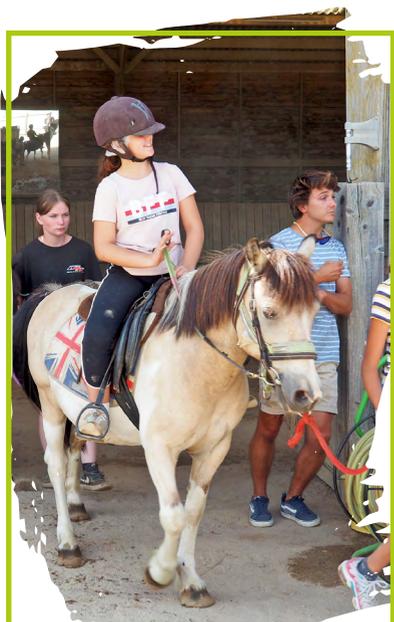
Sport Vacances privilégie les **activités sous un format découverte et initiation** pour permettre au plus grand nombre d'y participer et pratiquer le sport. L'offre d'activités sportives proposée est riche et variée.



La Pass'relle

La Pass'relle propose des activités aux **jeunes de 10 à 12 ans**, en lien avec le Service Jeunesse et l'Ajico, les mercredis et pendant les vacances de 7h30 à 18h30.

La Pass'relle porte bien son nom, puisqu'elle a pour vocation d'**assurer une transition entre l'accueil de loisirs et l'Ajico**. Durant l'année de leurs 10 ans, les jeunes intègrent les activités et le fonctionnement des structures pour grands, tout en ayant encore un pied dans ce qu'ils connaissent. Pour encourager ces échanges, des **activités décroisées** ont régulièrement lieu entre La Pass'relle et l'Ajico.



L'Ajico : un accueil de loisirs jeunesse intercommunal

L'Animation jeunesse intercommunale (Ajico) propose des activités aux **jeunes de 11 à 15 ans**, des communes de Nort-sur-Erdre, Casson et Les Touches **le mercredi après-midi et le vendredi soir en périodes scolaires**. Pendant les vacances, des **animations et des temps libres sont proposés en matinée, en après-midi et journée** selon le programme élaboré avant chaque période.

Le local Ajico est un endroit convivial où les jeunes peuvent se retrouver entre eux. Ils sont **encouragés à être autonomes, à s'approprier le lieu et être acteurs de leur activités et vacances**. Les animateurs sont à leur écoute pour accompagner leurs demandes et leur proposer des activités variées.



Le Cargo

Le Cargo est une **offre d'accueil, d'animation et d'information dédiée aux jeunes de 15 à 25 ans**. Le service propose un **Relais Info Jeunes**, des animations « aller vers » pour les 15/25 ans et des temps d'accueil de loisirs éducatifs. C'est une nouvelle section jeunesse qui vise à **accompagner les ados dans l'entrée de leur vie d'adulte**.



4 Un diagnostic participatif du PEDT

Le Projet éducatif de territoire signé sur la période de 2020/2023 arrivant à échéance, la Ville a engagé un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire. L'objectif est d'établir une **évaluation des actions engagées** dans le PEDT 2020/2023 et de **dresser un état des lieux des nouveaux besoins**.

Il a consisté à :

- la **réalisation d'une enquête** auprès des familles utilisatrices des services Enfance de la Ville.
- un **sondage auprès 20 associations locales** intervenant dans le cadre du plan mercredi.
- la **prise en compte de la parole des enfants** lors des bilans réalisés avec eux au sein des services.
- un **bilan qualitatif réalisé avec les directeurs des écoles** publiques maternelle et élémentaire.
- des **temps d'échanges entre les professionnels** au sein de chaque service géré par la Ville.

Cette démarche a été clôturée par un **comité de pilotage du PEDT élargi** avec les élus, les chefs d'établissements scolaires publics et privés, les responsables associatifs, les représentants de parents et des représentants des services Petite enfance, Enfance et Jeunesse de la Ville.



Le diagnostic, disponible en annexe, permet de mettre en lumière :

Atouts du territoire

- Un territoire riche et bien pourvu en **modes d'accueil collectif** petite enfance, enfance et jeunesse ;
- La **qualité des liens** entre les services Enfance et les écoles ;
- La labellisation **Plan mercredi**.

Contraintes du territoire

- Une **évolution des comportements des familles** à l'issue de la période de pandémie avec de nouveaux besoins ;
- Une **capacité d'accueil chez l'assistant(e) maternel(le)** qui se réduit.

- Des **dispositifs souples** qui s'adaptent au contexte local et aux besoins.

Politique
publique
favorable

- La scolarisation dès 3 ans : nécessité d'**adapter la pédagogie** dans les services d'accueil et progression des effectifs.

Incidence
des
politiques
publiques

À l'issue du diagnostic, des **perspectives** se dégagent :

- le souhait d'aller toujours plus loin sur la **cohérence des différents temps de l'enfant** au cours de la journée et dans les différentes étapes de son développement,
- la volonté de **recentrer les services sur l'enfant et son bien-être**,
- le souhait d'**élargir le PEDT au 0/25 ans**,
- la volonté de **prendre en compte les enfants présentant des besoins éducatifs particuliers** dans le collectif.

5 Des valeurs et des intentions éducatives partagées

La Ville de Nort-sur-Erdre attentive à la qualité de vie des Nortais entend développer au sein de l'ensemble des services du Pôle Enfance et Action éducative des **principes communs qui s'adaptent en fonction de la tranche d'âge accueillie.**

Ces principes se déclinent dans les **projets pédagogiques** de chaque service. Elle compte également **partager ses valeurs** avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire.

L'ambition est avant tout de construire un socle commun et de conduire une politique éducative partagée entre l'école, les familles et la Ville.

Dans cette démarche, **la Ville de Nort-sur-Erdre se place en soutien auprès des familles.** Même si l'éducation est une compétence partagée entre les familles, l'école et la Ville, **les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants.**

Au travers des services que la Ville proposent, du plus jeune âge de l'enfant à leur adolescence, **la Ville assure un lien régulier avec leurs parents pour veiller à la continuité éducative et conforter la famille dans son rôle.** Elle assure une communication fluide pour **prendre en compte les spécificités de chaque enfant dans le collectif.**



5.1 Les valeurs de la Ville

Des valeurs humaines

L'enfant est placé au cœur des services. Son épanouissement est une priorité. L'écoute et la prise en compte de ses besoins contribueront à son développement harmonieux et à son bien-être.

Dès le plus jeune âge, l'enfant est **accompagné progressivement dans son développement physique et psychologique.**

Plus grand, l'enfant comme le jeune est encouragé à exprimer ses désirs et ses besoins, écouter ceux des autres et à prendre des initiatives au sein du collectif. Il est **accompagné vers l'autonomie** afin qu'il devienne acteur de sa vie dans un cadre rassurant et sécurisé.

En somme, une communication fluide entre les familles et les différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant contribuera au **développement harmonieux des enfants dans les services.**

Par ailleurs, au sein des services, **l'entraide et la solidarité** animent le quotidien. La notion de s'aider les uns les autres offre pour les enfants et les jeunes, comme pour les adultes, une capacité à mieux affronter les difficultés du quotidien et à être plus serein. Ce principe développe **la cohésion sociale du groupe.** En effet, il limite le mal-être et l'isolement.

Ces valeurs participent, chez l'enfant et le jeune, au développement de compétences sociales, cognitives et émotionnelles.



Des valeurs fondatrices d'une société démocratique

L'égalité passe par **l'ouverture des services à tous les enfants et jeunes** quelle que soit leur origine sociale et culturelle, **la prise en compte de la différence** dans le collectif et **le respect des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers**.

La Ville de Nort-sur-Erdre s'inscrit dans la démarche d'**accueil d'enfants en situation de handicap** et organise l'accueil en privilégiant l'inclusion.

En outre, **la Ville adhère à la charte d'accueil des enfants en situation de handicap en Loire-Atlantique**. Cette démarche se place conformément au respect de la loi du 11 février 2005* qui réaffirme l'accès à la citoyenneté pour les personnes en situation de handicap.

La citoyenneté se traduira également au sein des services par un **comportement respectueux des individus et des locaux**. Progressivement, les enfants et les jeunes seront également invités à être actifs, **être impliqués dans la vie du service**, à prendre des **initiatives** et même à **être acteurs des projets collectifs**.

Ils seront amenés à donner leurs avis, à développer leur esprit critique et à faire des choix pour et avec le collectif. Ils seront alors **responsabilisés**.



* Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Le « Vivre ensemble » impose un certain nombre de droits mais aussi des règles et devoirs, afin **chacun trouve sa place dans le collectif**, se sente intégré et en confiance. Le **respect** s'entend aussi au sein des services par **un comportement bienveillant de chacun vis-à-vis des autres** que ce soit entre adultes, entre enfants ou entre adultes et enfants.

Pour cela, **l'accompagnement à la socialisation en collectivité se met en place dès le plus jeune âge** dès lors que le climat de confiance et le respect mutuel est installé.

Chaque enfant doit **se sentir intégré et épanoui dans le collectif** tout en respectant les autres. Les services accueillent tous les enfants et les jeunes sans

discrimination en développant un esprit de bienveillance et d'entraide. Quel que soit l'âge de l'enfant ou du jeune, **le projet du service s'adapte pour développer le sentiment de sécurité et d'appartenance au groupe**.

Par ailleurs, l'accueil des enfants et des familles est basé sur **le respect de la liberté de conscience**. La laïcité implique la neutralité du service public et impose **l'égalité de tous sans distinction de religion ou de conviction**. En effet, ce principe a constamment été rappelé et même renforcé avec l'adoption de la loi de 24 août 2021 relative au respect des valeurs de la République.



Des valeurs basées sur l'ouverture et la découverte

L'éveil artistique, culturel et sportif favorise le développement des enfants et des jeunes en matière d'imagination et de créativité.

Ils apprennent à se connaître et à mieux comprendre leur milieu de vie. Le fait de prendre part aux différentes activités culturelles leur fait **découvrir leurs propres potentiels**. La Ville est attachée à la mise en place des conditions nécessaires pour **favoriser l'ouverture d'esprit**.

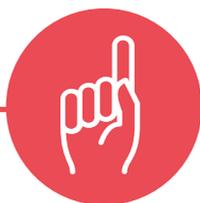


En somme, ces valeurs fondent **les principes directeurs des services**.

La Ville souhaite que ces valeurs soient reprises comme le socle de base dans la déclinaison des orientations éducatives.

5.2 Un PEDT, garant de la cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant

La Ville a pour ambition, au travers du Projet éducatif de territoire, d'adopter une posture éducative cohérente sur les différents temps de l'enfant avec les partenaires. Pour cela, elle formalise ses intentions éducatives en direction des 0/25 ans autour de **5 grands axes**.



Garantir la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune

La continuité éducative s'appuie sur le principe d'éducation partagée. C'est la clarification collective des apports éducatifs de chaque temps et de chaque institution. Il ne s'agit pas de créer des hiérarchies mais de définir le rôle de chacun pour assurer le lien entre les temps de vie de l'enfant.

Assurer une communication fluide entre les services

- **Temps d'écoute des familles** lors de la sortie des classes et lorsque le parent vient chercher son enfant dans les services périscolaires, accueil de loisirs...

... / ...
Assurer une
communication
fluïde entre
les services

- Mise en place des outils nécessaires pour **assurer le lien entre les services** : cahier de liaison, temps d'échange, référent par service...

Favoriser
les liens entre
les équipes
pédagogiques

- **Réunions inter-services et inter-structures** pour développer une complémentarité entre les projets et la continuité éducative.
- Organisation de **temps d'accueil décroisés** entre les services.

Articuler les
projets péri-
scolaires avec
les projets
d'école

- **Temps d'échanges** sur les projets d'école et les projets de service.
- **Développement de thématiques complémentaires** en respectant les obligations de chaque structure.

Organiser
des temps de
découverte
des structures
(établissements
scolaires / services)
et faciliter
les transitions
entre les
structures

- Mise en place chaque année de **portes ouvertes** de l'école maternelle et services Enfance le même jour et organisation du même principe à l'école élémentaire. L'intérêt est d'offrir aux parents la possibilité de découvrir les locaux et de rencontrer les équipes d'animation.
- En juin, **organisation d'un temps d'accueil des jeunes enfants** du multi accueil dans les locaux du Berlingot et aux écoles maternelles (privée / publique).

... / ...

... / ...
Organiser
des temps de
découverte
des structures
et faciliter
les transitions
entre les
structures

... / ...

- Organisation dans le cadre du RPE des **temps de visite** pour les enfants qui vont être scolarisés.
- **Temps de découverte des services de La Pass'relle** pour les enfants scolarisés en CM2 et de leurs parents.





Créer un environnement favorable au développement et à l'épanouissement de l'enfant et du jeune

Les tout-petits, les enfants et les adolescents doivent prendre plaisir à venir à l'école et dans les services périphériques. Les enfants d'aujourd'hui sont les ados de demain, et les futurs citoyens... Il est primordial de réfléchir en amont les projets de structures, afin de donner des codes et des repères cohérents pour une meilleure intégration dans leur vie d'adulte.

Poursuivre
la proposition
d'activités
de qualité
permettant le
développement
personnel et
l'acquisition
de nouvelles
compétences

- Mise en place d'un **espace pour les 15/25 ans**, facilement identifiable que les jeunes pourraient s'approprier et personnaliser.
- Organisation d'**ateliers « numériques »** dans lesquels les jeunes pourraient partager / échanger leurs connaissances avec d'autres jeunes.
- Mise en œuvre du dispositif « **Promeneurs du net** ».
- **Valorisation des compétences internes de la collectivité** dans la conduite d'ateliers d'animation (atelier jardinage, atelier bois...)
- **Organisation d'ateliers** sportifs, culturels et de découvertes sur plusieurs séances les mercredis (Plan Mercredi).

Permettre
l'accès aux
activités
culturelles,
sportives et
de loisirs au
plus grand
nombre

Proposer
des activités
en tenant
compte des
besoins et
des rythmes
de chacun

Valoriser
les partenariats
locaux

- Coordination et valorisation d'**actions sportives et culturelles** dans le cadre de la labellisation « Terre de Jeux ».
- **Interventions des éducateurs sportifs** de la Ville auprès de tous les services Enfance communaux et des établissements scolaires.
- Restructuration du **service « Sports »**.
- **Actualisation des projets pédagogiques** de chaque service.
- Au niveau du multi accueil et du Relais Petite Enfance :
 - » **Préparation de la séparation du jeune enfant avec ses parents** par la mise en place d'un entretien, suivi par un temps d'adaptation du jeune enfant dans la structure.
 - » **Adaptation de l'accueil** aux besoins de l'enfant et des parents.
 - » Organisation d'**ateliers d'éveil** : musique, motricité, intergénérationnels, lecture, sur la découverte du monde extérieur...
- Mise en œuvre d'**actions inter-structures** : ateliers culturels ou nature dans le cadre de la labellisation « Plan mercredi ».
- Mise en place d'**animations sportives inter-structures** : Adapei, Foyer de vie des Touches, associations sportives des écoles (AS), association sportive départementale (ASD)...

... / ...

... / ...
Valoriser
les partenariats
locaux

- Actions partenariales avec le lycée Caroline-Aigle et le lycée de l'Erdre sur la **découverte du métier de l'animation** : visite des services, mise en situation d'animation et accueil de stagiaires.

Valoriser
l'initiative
des enfants
et des jeunes

- **Adaptation des projets pédagogiques des services en fonction de la tranche d'âge** accueillie.
- Soutien et accompagnement par l'animateur Jeunesse 15/25 ans des **projets initiés par les jeunes**.

Favoriser
l'expression
des enfants
et des jeunes

- Mise en place de temps d'échanges et d'un atelier théâtre forum ou d'illustration débat autour de la **CNV** (Communication Non Violente).
- Instauration d'**outils d'expression des enfants et des jeunes** : questionnaires en ligne, boîtes à idées, livres d'or dans des lieux stratégiques (médiathèque, local jeunes, lycée, collèges, etc.).

Développer
une restauration
qualitative et
éducative

- Création d'une **cuisine de production avec une liaison chaude** à partir d'un concept valorisant le bio et le circuit court.
- Organisation d'**ateliers culinaires** et initiation à la découverte des goûts.



Proposer une offre éducative et savoir l'adapter aux besoins des familles

C'est être à l'écoute de chacun pour en dégager un intérêt collectif.

Améliorer la
communication
en direction
des familles

- **Réalisation d'une vidéo** représentant la pause méridienne, une activité d'accueil de loisirs, une journée de classe, une journée type d'accueil de loisirs, etc.
- **Communication de plannings plus détaillés** pour connaître davantage les activités annexes proposées (jours des sorties).
- Mise en place d'un **support de communication à la base nautique**.
- Mise en place d'un **trombinoscope de l'équipe d'animation** dans chaque service.

Répondre
aux besoins
des familles

- Création d'**outils d'expression pour les familles** : livre d'or, enquête de besoins.
- **Renforcement du guichet unique et veille attentive** entre l'offre d'accueil et la demande.

... / ...

... / ...
Répondre
aux besoins
des familles

- **Organisation de rencontres annuelles** sur la vie des services avec les associations représentants de parents : commission Restauration, rencontre sur les services Périscolaire et Accueil de loisirs.





Contribuer à la formation citoyenne des enfants et des jeunes

L'essentiel est de préparer les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en les préparant au « vivre ensemble ».

Développer
l'apprentissage
de la vie
citoyenne

- **Réflexion sur la mise en place d'un Conseil municipal des enfants** avec un budget responsabilisant les enfants dans leur dynamique de projet.
- Maintien du **Rallye Citoyen**.
- Action de **sensibilisation ou formation au secourisme** chez les enfants et les jeunes.

Développer
les liens avec
les associations
locales

- Poursuite des **projets citoyens avec les acteurs locaux** : action nettoyage lors du festival « La Nuit de l'Erdre », atelier plantation d'arbres...

Développer
les actions
avec les
différents
établissements
de la collectivité

- Mise en place d'**animations pédagogiques au sein de l'accueil de loisirs sur le respect de la nature et de la vie** : visite de l'animalerie du lycée de l'Erdre, atelier soin aux brebis avec le collège de Isabelle-Autissier et ateliers nature avec Bretagne Vivante.

... / ...

... / ...
Développer
les actions
avec les
différents
établissements
de la collectivité

- Continuité et développement des ateliers « **De la draisienne au vélo** » et « **Initiation au savoir rouler** » : formation d'un éducateur sportif et proposition d'ateliers aux établissements scolaires.
- **Animations conduites en transversalité** avec les établissements scolaires et le service Jeunesse.
- **Ateliers « Les Débatteurs »** à poursuivre et à développer au sein des collègues.





Renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers

C'est l'ouverture des structures pour permettre à chacun qu'elle soit sa différence de participer.

Sensibiliser les enfants et les jeunes à la différence

- Organisation d'une **journée annuelle sur le sport adapté** en direction des écoles.

Favoriser l'accueil de tous les enfants et jeunes dans le collectif

- **Renforcement des partenariats** avec les écoles.

Renforcer les compétences des équipes d'encadrement

- **Renforcement de l'encadrement** dans les situations complexes d'accueil en collectif.
- **Formation sur l'encadrement** d'enfants à situations éducatives particulières.
- Accompagnement par **Handisup**.

Adapter les conditions d'accueil

- Adhésion à la **Charte d'accueil des enfants en situation de handicap en Loire-Atlantique**.
- **Aménagement des espaces** en fonction des besoins de l'enfant et équipement en matériels adaptés (coussin sensoriel, synoptes...).
- Organisation systématique d'un **temps de concertation avec les familles** avant le premier accueil et si besoin avec les professionnels référents de l'enfant.
- **Temps échanges avec les acteurs accueillant des enfants à besoins spécifiques** (ESS*, groupe ressources MDA**...) et en inter-services.



* ESS : Équipe de suivi de scolarisation
** MDA : Maison départementale des adolescents

6 Le label Plan mercredi

La journée du mercredi, devenue un temps périscolaire, est investie par les animateurs pour **proposer des activités qualitatives. Elle permet également aux enfants de réaliser de nouvelles découvertes** grâce à des ateliers avec intervenants extérieurs amenant des projets spécifiques ou à l'organisation de sorties thématiques.

1 La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

L'EXISTANT

La commune est engagée dans une démarche éducative globale depuis plus de 20 ans.

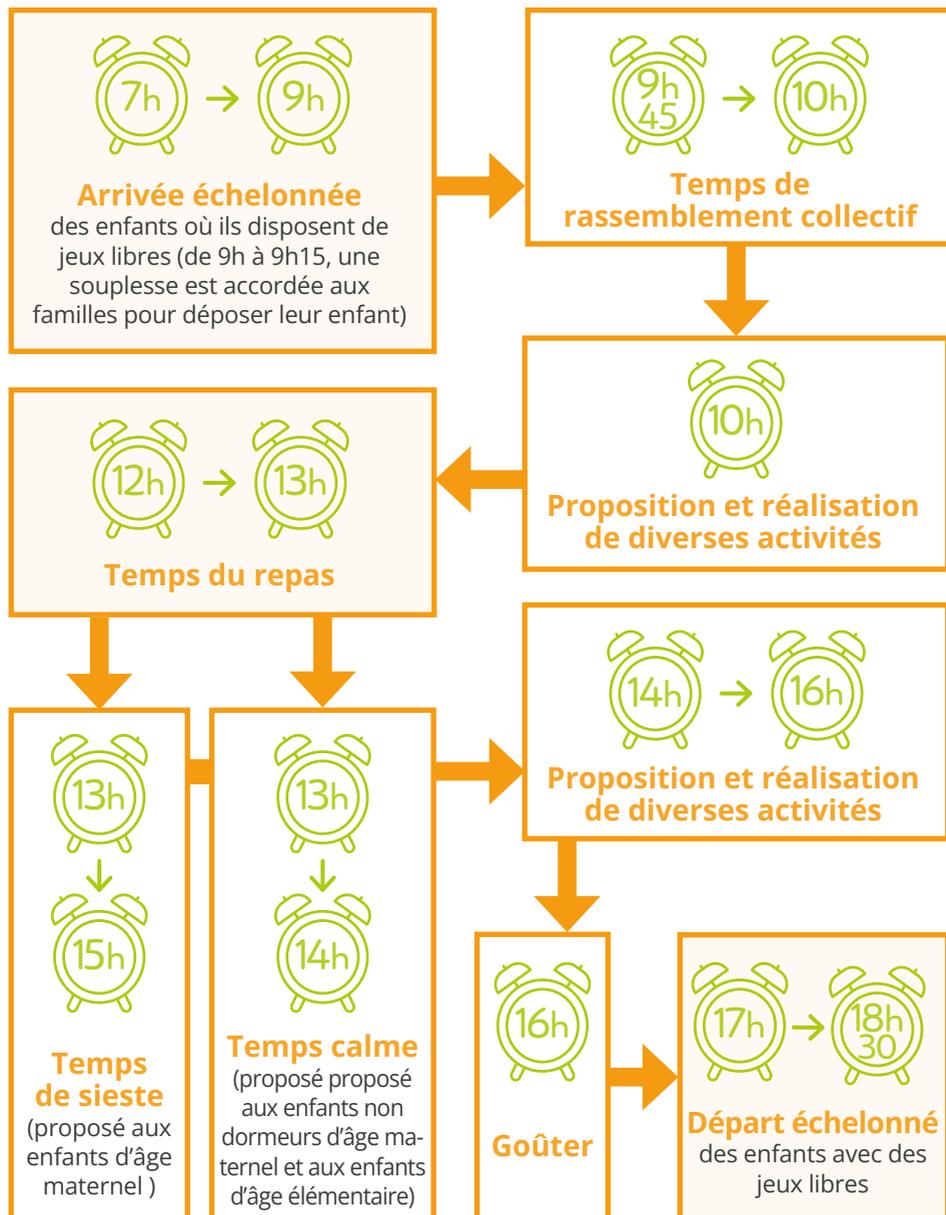
Le **Comité de pilotage** est constitué d'élus locaux, de partenaires institutionnels, de représentants des établissements scolaires, de représentants des associations de parents, d'associations culturelles, sportives ou d'utilité publique. Les partenaires se réunissent pour le suivi des projets. **L'éducation est l'affaire de tous. L'enfant doit être au cœur du projet.**

Dans sa journée, un enfant est amené à changer d'environnement constamment. **Une cohérence et une complémentarité doivent être recherchées sur tous les temps de l'enfant.**

Les équipes des temps périscolaires et d'accueil de loisirs (matin, midi, soir, mercredi, vacances) sont composées d'animateurs permanents, de vacataires et d'agents contractuels.

Des réunions de service sont organisées chaque semaine dans le but de préparer les animations des mercredis.

Les horaires de l'accueil périscolaire du mercredi suivent la même logique que les autres jours des vacances scolaires afin de créer un repère pour les enfants :



Une partie des locaux et du matériel est **mutualisée entre l'école et l'accueil périscolaire.**

La communication entre les équipes enseignantes et d'animation est facilitée par la proximité des locaux. Des échanges quotidiens ont lieu sur les situations d'enfants.

PERSPECTIVES

- **Nourrir et enrichir les apprentissages** de l'enfant.
- **Renforcer la cohérence entre les temps scolaires et périscolaires** : travailler les objectifs des projets d'école à travers des actions complémentaires le mercredi.
- **Concierter et mettre en cohérence** tous les temps de l'enfant.
- **Redynamiser le Comité de pilotage du PEDT** en travaillant par petits groupes sur des thématiques éducatives d'actualité communes : la prise en compte des enfants à besoins éducatifs particuliers...



2

L'accueil de tous les publics (les enfants et leurs familles)

L'EXISTANT

Les modalités de fonctionnement sont suffisamment souples et adaptées pour faciliter l'accès à toutes les familles nortaises grâce à :

- L'application d'une **tarification au taux à l'effort** pour une accessibilité du service au plus grand nombre.
- L'aide possible du CCAS par l'intermédiaire du **Chèque loisirs-culture-sport** pour les familles aux faibles ressources.
- La possibilité de règlement des activités par les chèques CESU.
- Une **large communication sur les propositions d'activités** du mercredi via l'Espace Famille, le site de la commune, bulletin municipal, le bulletin Nort Infos, les panneau lumineux...
- La **relation avec familles** le mercredi, par le positionnement d'un animateur à l'accueil sur les temps d'arrivée et de départ des enfants. Le comportement des enfants, les activités réalisées, les projets, ... sont évoqués.
- L'**accueil individualisé des enfants à besoins éducatifs particuliers** : rencontre avec le directeur de l'accueil de loisirs et aménagement spécifique si besoin : accueil de l'enfant possible en demi-journée ; il peut y avoir un animateur référent pour assurer un suivi particulier ; travail autour de l'accueil de l'enfant avec l'équipe d'animateurs (adaptation du mobilier, de l'aménagement des locaux...)
- Des **inscriptions adaptées aux besoins** pour la journée, le demi-journée avec ou sans pré/post accueil.

PERSPECTIVES

- **Poursuivre la communication** sur les propositions d'activités à venir du mercredi.
- **Développer la formation auprès des animateurs** sur l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, sur le positionnement de l'animateur vers l'enfant, mais aussi sur l'intégration de l'enfant au sein du groupe.
- **Adapter les modalités d'accueil** de l'enfant en fonction des besoins des familles.



3

La mise en valeur de la richesse des territoires

L'EXISTANT

La collectivité offre un **panel important d'activités proposées** dans les accueils : artistiques, scientifiques, civiques, environnementales, éco-citoyennes, physiques et sportives.

De nombreuses associations locales (sportives, environnementales, culturelles) sont mises en valeur grâce à l'animation d'ateliers dans le cadre du Plan mercredi de l'accueil de loisirs.

Exemples : des ateliers jeux de société ou jeux en bois en partenariat avec une association ; réalisation de décoration pour l'Espace famille du festival La Nuit de l'Erdre...

Les équipements publics de la collectivité sont également valorisés dans le Plan mercredi : médiathèque, espaces sportifs, parc naturel de jeux...

Exemples : intervention de l'équipe de la médiathèque municipale dans leur établissement et à l'accueil collectif (lectures d'histoires, apprendre à prendre soin des livres, triage des livres et emprunt)...

Des intervenants associatifs rémunérés, des bénévoles, des auto-entrepreneurs et des agents municipaux mettent en place des activités les mercredis.

Exemples : découverte de l'Erdre lors d'activités bateaux/canoë par les éducateurs sportifs municipaux...

PERSPECTIVES

- **Développer des moments de découverte** qui suscitent l'intérêt et la curiosité de l'enfant.
- **Proposer une pluralité d'activités** artistiques, scientifiques, civiques, environnementales, éco-citoyennes, physiques et sportives.
- **Enrichir et diversifier l'offre d'activités** en lien avec l'offre existante.
- **Renforcer la découverte des associations locales** et développement des partenariats sur des thématiques communes.
- **Renforcer les partenariats intergénérationnels** avec le multi accueil, l'Ajico et l'EHPAD Le Bois Fleuri.
- **Amener une ouverture culturelle** grâce au nouveau complexe cinématographique de la Ville.



4

Le développement d'activités éducatives de qualité

L'EXISTANT

L'accueil périscolaire du mercredi est un lieu éducatif qui propose des activités diverses et variées. Le projet pédagogique comporte un volet sur « l'enfant est acteur ». L'organisation doit **permettre aux enfants de choisir leurs activités selon leurs envies et leurs besoins**. L'équipe d'animation mène également un travail sur l'**aménagement des espaces** (coins jeux libres, construction, lecture...) afin de favoriser cela. Une nouvelle organisation est effectuée tous les 3 à 4 mois, en fonction des besoins.

Chaque mercredi, les enfants choisissent entre diverses propositions :

- **Activité « projet Plan mercredi »** : inscription sur plusieurs séances, en plusieurs étapes, avec une réalisation finale.
Exemples : shooting photo, spectacle de marionnettes après avoir construit ses marionnettes, visite du site du festival La Nuit de l'Erdre et accrochage des œuvres des enfants dans l'Espace famille.
- **Jeux extérieurs ou en salle de motricité** : jeux de rôle, parcours.
- **Activités créatives et/ou manuelles** : des animateurs valorisent leurs compétences particulières dans la conduite d'ateliers d'animation.
- **« Jeux de société posés »**

PERSPECTIVES

- **Encourager la participation d'animateurs à de nouvelles formations**, afin que ceux-ci acquièrent de nouvelles compétences.
- **Favoriser le transfert de savoir** entre des intervenants techniques et les animateurs.
- **Développer les propositions d'activité « projet Plan mercredi »** s'inscrivant dans la continuité avec, pour objectif, une progression dans la découverte et/ou l'acquisition de compétences.



7 L'évaluation

L'évaluation du PEDT est une étape déterminante dans l'aboutissement d'un projet et la continuité de l'action.

Elle permet de :

- adapter le projet en fonction des attentes ;
- mesurer la pertinence des actions mises en place ;
- mesurer la valeur ajoutée que le projet apporte aux enfants.

L'évaluation est continue avec les enfants, les équipes d'encadrement et les acteurs de l'enfance.

L'évaluation du projet se fera également en réunion d'équipe. Des réajustements pourront alors être effectués rapidement.

Les actions seront évaluées par les équipes sur le terrain et à la fin de l'année scolaire.

Les critères seront la réalisation ou non de l'action, si celle-ci a été totalement ou partiellement réalisée ainsi que les explications de la situation.

Les acteurs évaluent le projet selon des critères établis propres à chaque projet :

- **une évaluation quantitative** : nombre d'enfants inscrits, nombre de participants à l'activité, assiduité, nombre de séances...
- **une évaluation qualitative** : intérêt des enfants, motivation, retours des familles, variété et qualité des interventions, lien avec les projets des autres services...



L'évaluation portera sur un **travail collaboratif** du Pôle sur la base du tableau comme l'exemple proposé ci-dessous :

Nom du projet / de l'action	Constats partagés sur le territoire	Axes stratégiques retenus	Objectifs opérationnels	Résultats attendus
Exemple 1	Manque de communication entre les services	Garantir la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune	Assurer une communication fluide entre les services	Multiplicité des échelons
Exemple 2				
Exemple 3				

Statuts ndus	Actions/activités concer- nées	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	Supports à l'évaluation	Échéancier
ication hanges	Temps d'écoute des familles lors de la sortie des classes et lorsque le parent vient chercher son enfant dans les services périscolaires, accueil de loisirs..	Satisfaction des familles	Comptes rendus de réunions communes entre les différents acteurs Enquête de satisfaction auprès des familles.	Juin 2026



Mairie de Nort-sur-Erdre

Pôle Enfance et Action éducative

30 rue Aristide Briand

44390 Nort-sur-Erdre

www.nort-sur-erdre.fr